

Pionnière de l'ISR, avec la création d'un fonds dès 1983 prenant en compte les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance au sein de son processus de gestion, Meeschaert Asset Management a développé, depuis, une méthodologie propriétaire d'analyse extra-financière. En parallèle des différentes études sectorielles réalisées chaque mois, l'équipe d'analyse ISR effectue également des études thématiques, en lien avec l'actualité.

Social bonds : quelle définition ?

Les social bonds ont pour vocation le financement de projets avec un impact social sur une ou des populations cibles. Il s'agit par exemple de financer l'accès à l'éducation, à la santé, ou à l'emploi de populations fragiles.

Afin d'encadrer mais également de promouvoir le développement des social bonds, l'ICMA (International Capital

Market Association) a publié en 2017 une première version des « Social Bonds Principles » (SBP), mise à jour régulièrement. Ce document de référence fait notamment état des exigences en termes de sélection des projets financés, de traçabilité des fonds, de reporting. Il vise également une meilleure compréhension de ce type d'obligations pour favoriser leur utilisation.

L'essor des social bonds étroitement lié à la crise sanitaire

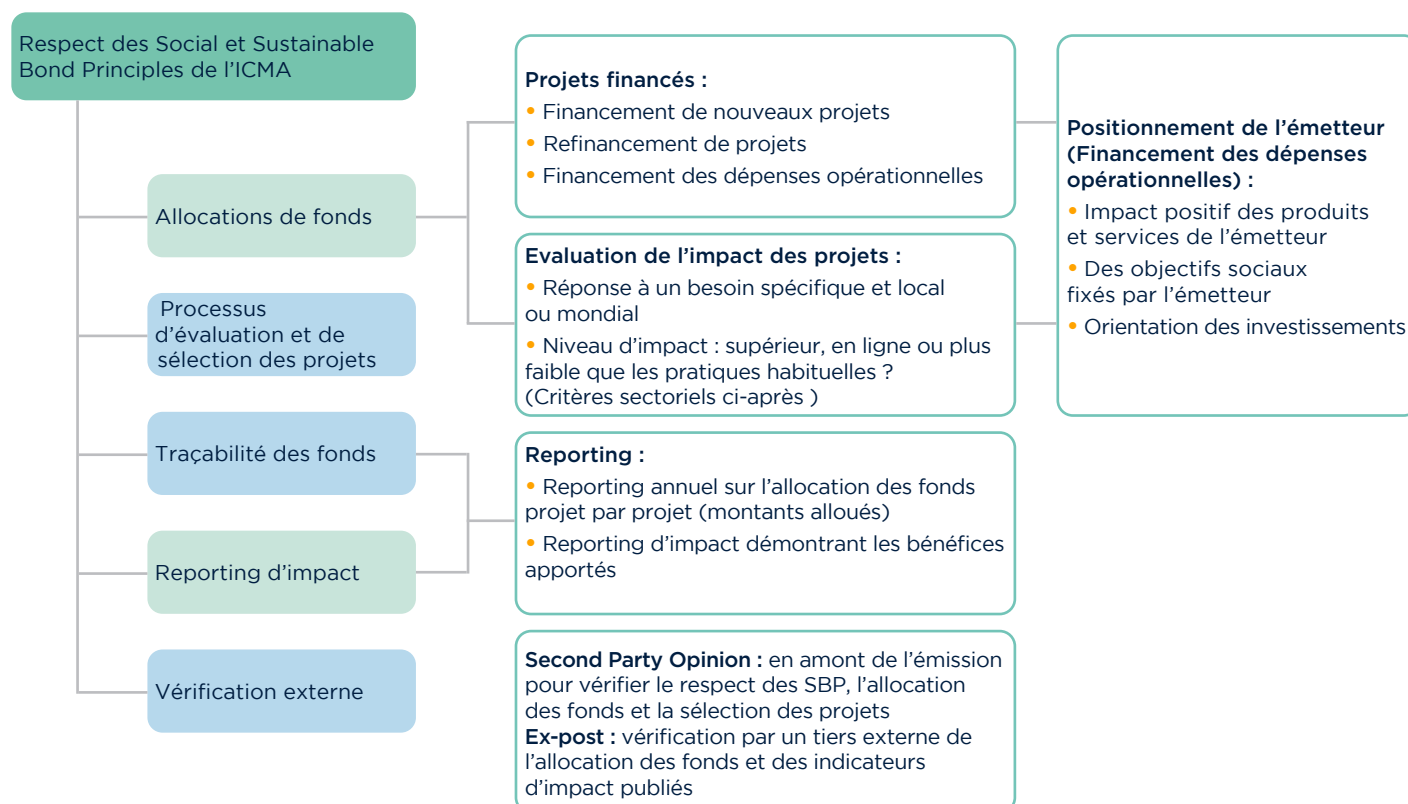
Alors que les émissions de «green bonds» sont en baisse de 20 % au premier semestre 2020 par rapport à l'année précédente, les social bonds ont, quant à eux, enregistré une hausse record de 364 % sur la même période.

Cette hausse s'explique notamment par un « effet covid ». Certains social bonds serviront en effet à pallier les effets de la crise sanitaire, le tout dans un contexte de sensibilisation aux enjeux

sociaux et aux inégalités. C'est notamment le cas de 2 émetteurs :

- **Alphabet** financera via l'émission de 5,75 milliards de dollars des entrepreneurs afro-américains, des PME affectées par la crise sanitaire ou encore des logements abordables
- **l'Unedic** (qui gère l'assurance chômage en France), a levé en 2020 l'équivalent de 10 milliards d'euros et financera une partie du chômage partiel.

Quels critères d'analyse pour les social bonds ?



Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information par Meeschaert AM et ne saurait donc être considéré comme un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription.

Nous contacter

Nicolas Gautier, Directeur de la distribution
email : ngautier@meeschaert.com - Tel : 01 53 40 23 93

Périne André Maldant, Chargée de relations investisseurs
email : pandre@meeschaert.com - Tel : 01 53 40 24 62

EXEMPLES DE VALEURS ISSUES DE LA BASE DE SÉLECTION ESG DE MEESCHAERT AM

Cassa depositi e prestiti (CDP) : opinion positive

Equivalent de la Caisse des Dépôts et des Consignation en France, la CDP est un organisme public italien chargé de financer le développement économique, les infrastructures sociales et publiques locales. Il s'agit également d'un acteur majeur de la Bourse italienne, puisqu'environ 6 % du FTSE MIB est détenu par la CDP. La RSE est intégrée à la stratégie 2016-2020 de l'organisation et est basée sur les ODD des Nations Unies, et particulièrement l'ODD #8 : un travail décent et la croissance économique.

La structure est contrôlée à :

- 83 % par le ministère de l'Économie et des Finances italien
- 16 % par diverses fondations bancaires italiennes

Social bond

Face à la crise sanitaire, la CDP a émis en avril 2020 un social bond ayant pour objectif de soutenir l'emploi à travers le financement des PME impactées par la pandémie du Covid-19.

Allocation des fonds :

- (Re)financement des prêts accordés aux banques qui démontrent un impact social positif sur l'emploi dans les territoires sinistrés et spécifiquement les PME italiennes touchées par la pandémie
- (Re)financement des administrations publiques et des autorités locales qui mettent en œuvre des actions visant à renforcer les systèmes de santé locaux

Chiffres clés

- 449 milliards d'euros sous actifs en 2019
- 265 milliards d'euros d'épargne postale des foyers italiens dans les comptes de la CDP
- 30 000 employés dans le groupe

Opinion de Meeschaert AM

L'ensemble des Social Bond Principles sont respectés. L'allocation des fonds intègre des critères d'éligibilité extra-financiers et le reporting sur l'allocation des fonds est composé d'indicateurs d'impact (nombre d'entreprises financées, nombre d'emplois soutenus...). Enfin, une Second Party Opinion a été conduite par Vigeo-Eiris.

Arkéa : opinion positive

Arkéa est un acteur majeur de la bancassurance en France et regroupe le Crédit Mutuel Bretagne, le Crédit Mutuel du Sud-Ouest ainsi que 40 filiales spécialisées.

Social bond

Dans le contexte du COVID-19, Arkéa a décidé de contribuer à l'effort en utilisant son social bond Framework pour financer et refinancer les prêts éligibles, qui aideront à lutter contre les conséquences de l'épidémie de Covid-19. 750 millions d'euros ont ainsi été levés en juin 2020.

Allocation des fonds :

- Financement et refinancement de prêts réalisés en France par Arkéa ou ses filiales dans l'une des catégories de projets sociaux définis dans le Social Framework :
 - Développement économique territorial : prêts destinés au développement des PME
 - Santé et soins : prêts pour le financement des centres de santé : hôpitaux et centres médico-sociaux
 - Des prêts destinés à l'éducation et au logement social pourront également être intégrés

Chiffres clés

- 2 303 millions d'euros de revenus en 2019
- 124,9 milliards d'euros d'épargne dans les comptes d'Arkéa
- 10 500 employés dans le groupe

Opinion de Meeschaert AM

Ce social bond respecte les Social Bond Principles. Toutefois, Arkéa pourrait améliorer sa communication sur des exemples de projets à financer/refinancer concernant cette émission.

Arkéa s'est également engagé à la publication d'un reporting d'impact annuel et d'un reporting sur l'allocation des fonds. Enfin, une Second Party Opinion a été conduite par Vigeo-Eiris et un audit externe du reporting d'allocation des fonds et d'impact est prévu.

Ce document à caractère promotionnel exclusivement conçu à des fins d'information par Meeschaert AM n'a pas été élaboré conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. Il ne saurait donc être considéré comme un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription. La société de gestion et ses collaborateurs ne sont pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur cet instrument avant diffusion de la présente communication. Les données chiffrées, commentaires y compris les opinions exprimées sur ce document sont le résultat des analyses de notre équipe ISR à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Sa remise à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque distributeur. En tout état de cause, l'investisseur doit procéder, avant la conclusion de toute opération, à sa propre analyse et obtenir tout conseil professionnel qu'il juge nécessaire sur les risques et les caractéristiques du produit eu égard à son profil d'investisseur. Ces informations proviennent ou reposent sur des sources estimées fiables par Meeschaert AM tout en faisant mention explicite de l'existence de tout conflit d'intérêt éventuel. Toutefois, leur précision et leur exhaustivité ne sauraient être garanties par Meeschaert AM. Meeschaert AM décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales. Toute reproduction ou diffusion, même partielle, de ce document est interdite.